

*Interpellation présentée par la députée :  
Mme Marie Salima Moyard*

*Date de dépôt : 14 avril 2011*

## **Interpellation urgente écrite** **Financement des partis politiques par les compagnies** **électriques : les électrons auraient-ils une couleur politique ?**

Mesdames et  
Messieurs les députés,

Le canton de Genève possède 55% de parts dans les SIG (les autres 45% se répartissant à hauteur de 30% pour la ville de Genève et 15% pour les autres communes genevoises), que les SIG sont donc entièrement en mains publiques, que les SIG possèdent quant à eux 23,02% d'EOSH, groupe possédant lui-même 31,38% d'Alpiq<sup>1</sup>. Au terme du calcul, la conclusion est claire : les SIG, et donc les contribuables genevois, possèdent environ 7,22% du groupe Alpiq, et à ce titre, doivent avoir leur mot à dire, au travers de leurs représentants au sein du conseil d'administration, dans les dons financiers orientés politiquement faits par Alpiq.

Le Groupe Axpo, les Forces motrices bernoises et Alpiq travaillent de concert, notamment à travers une société tripartite, à la planification de la construction de deux nouvelles centrales nucléaires en Suisse. Après la catastrophe de Fukushima, la Conseillère fédérale Doris Leuthard a annoncé le gel des procédures d'autorisation. Cependant qu'Axpo affirme

---

<sup>1</sup> Composition complète de l'actionnariat d'Alpiq :

<http://www.alpiq.com/fr/investisseurs/action-alpiq/nos-actionnaires/alpiq-as-a-corporation.jsp>

Outre les 23,02% d'EOSH possédés par les SIG, EOSH partage son actionnariat entre la ville de Lausanne (20,06%), Romande Energie (28,72%), Groupe E (22,33%) et les FMV (5,87%).

« soutenir »<sup>2</sup> ce gel, Alpiq se montre en revanche nettement plus mesuré, expliquant simplement « prendre acte »<sup>3</sup> de la décision des autorités.

Au-delà de cette relative tiédeur, on apprend par d'autres moyens qu'Alpiq avait, en quelque sorte, de quoi être déçu. Dans le *Blick* du 4 avril, le secrétaire général du PDC suisse, M. Tim Frey, confirme une information du *Sonntagsblick* de la veille : « Oui, nous recevons de l'argent d'[Alpiq] »<sup>4</sup>. Dans le journal dominical, le responsable de la communication d'Alpiq est lui aussi cité : « Andreaz Werz le dit sans détours : "Alpiq soutient des partis politiques, tout comme d'ailleurs d'autres organisations sociales, culturelles et sportives". L'entreprise électrique ne souhaite cependant pas révéler combien elle verse à qui. Une chose est certaine : le PS et les Verts ne reçoivent rien. Le PBD n'obtient pas davantage d'argent. »<sup>5</sup>.

Seul le PDC a confirmé recevoir de l'argent d'Alpiq. Le PLR et l'UDC se sont refusés à toute confirmation ou infirmation. Il est cependant permis de penser que le choix des partis financés n'est en l'occurrence pas étranger à leur position sur le nucléaire, ce qui permettrait de confirmer l'hypothèse du *Blick* selon laquelle les trois principaux partis bourgeois sont concernés.

Considérant ces informations, je pose la question suivante au Conseil d'Etat:

Comment le Conseil d'Etat se positionne-t-il sur les éléments suivants, à savoir :

- *sur la réalité effective de ce financement des partis politiques par Alpiq et sur les modes d'attribution de ces dons ;*
- *sur d'éventuels autres financements de ce type par d'autres sociétés dont l'Etat de Genève siège au Conseil d'administration ;*
- *et sur son positionnement sur le fond de telles pratiques (sont-elles à son sens admissibles ?) et son éventuel engagement à y mettre fin, selon ses moyens ?*

Je remercie d'avance le Conseil d'Etat pour sa réponse.

---

<sup>2</sup> Communiqué d'Axp0 du 14 mars 2011 : « *Axp0 unterstützt Sistierung des Verfahrens für Rahmenbewilligungsgesuche* »

<sup>3</sup> Communiqué d'Alpiq du 14 mars 2011 : « *Stellungnahme von Alpiq zur Sistierung der laufenden Rahmenbewilligungsverfahren* »

<sup>4</sup> *Blick* du 4 avril 2011.

<sup>5</sup> *Sonntagsblick* du 3 avril 2011.